



Droits des images d'un site qui gère des livres

Par Dwenya

Bonjour,

Je suis en train de créer un site qui affiche des livres avec leur couverture, leur résumé. Je sais que je dois faire attention avec les images et je veux faire les choses bien. J'aurais donc deux questions, dont je ne trouve la réponse nulle part :

- Les images et les résumés des livres sur Axxxxxn, Gxxxxxs, Bxxxxxe appartiennent-ils à ces sites, ou à l'éditeur ?
- Mon site permettrait aux utilisateurs d'uploader une couverture pour le livre : est-ce légal ? Si non, que puis-je faire pour m'assurer de rester dans la légalité ?

Merci d'avance, et bonne journée

Par AGeorges

Bonsoir Dwenya,

A part de très rares exceptions (Comme Tintin), les couvertures des livres sont libres, on peut les récupérer sur les sites des éditeurs dans la plupart des cas. Publier une couverture, c'est faire de la PUB gratuite pour le livre, et cela relève de l'information minimale qui est autorisée. Au besoin, ajoutez un Copyright, et une mention :

"Les couvertures publiées dans ce site ne le sont qu'à titre informatif. Elles appartiennent Elles peuvent être retirées sur demande.

Et si la couverture est libre, le fait de permettre à vos visiteurs de la reproduire n'est pas gênant.

La description d'un livre peut-être votre création, dans ce cas, c'est sans problème ou peut-être copiée-collée d'un autre site. Dans ce dernier cas, il faut demander l'autorisation. Par exemple :

"Cette notice a été rédigée par Decxxx".

Ce ne sera pas forcément gratuit, mais cela peut aussi s'échanger avec de la PUB. A voir avec le site rédacteur.

Et si un jour vous avez une demande de restriction par rapport à l'information que vous fournissez, vous pouvez empêcher la copie directe ou le copier-coller par les dispositifs HTML. Mais on ne peut pas tout bloquer !